

**Si vous souhaitez soutenir notre action,  
vous pouvez effectuer un don à La Maison.**

L'établissement fonctionne grâce à un financement public, auquel s'ajoutent des revenus provenant de dons, legs, manifestations caritatives, spectacles.

Sans ces ressources provenant de votre générosité, La Maison ne pourrait pas offrir la qualité de prise en charge des patients qui est sa raison d'être.

La Maison est gérée par une association reconnue d'utilité publique qui ne prélève aucun frais de fonctionnement : les sommes reçues sont intégralement utilisées pour améliorer la qualité de vie des patients et de leurs familles durant leur séjour à "La Maison".

*Par avance,  
merci.*



## AVANTAGE FISCAL

66 % de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu.  
À titre d'exemple, un don de 60 € vous reviendrait à 20 €.

## FORMULAIRE DE DON À LA MAISON DE GARDANNE

**Pour nous permettre de vous faire parvenir un reçu fiscal,  
merci de bien vouloir nous fournir les renseignements ci-dessous :**

NOM .....

PRÉNOM .....

ADRESSE .....

EMAIL ..... @ .....

SOMME VERSÉE À L'ASSOCIATION .....



**Veillez établir votre chèque à "Association La Maison"  
et le renvoyer accompagné de ce formulaire à :**

LA MAISON - Route Blanche  
Quartier Pesquier Sud - 13120 GARDANNE  
Tél. : 04 42 65 73 60